

J.I.1.1/28

*Le Chef du Département politique, G. Motta,
au Ministre de Suisse à Rome, G. Wagnière*

Copie
L personnelle

Berne, 21 novembre 1933

Je lis toujours avec un grand intérêt vos rapports et je suis avec la plus vive attention, les choses d'Italie.

J'avais déjà été frappé (et je dois bien le dire, *très désagréablement*) par la partie du discours de M. Mussolini¹ relative à la situation politique et à la Société des Nations. J'avais trouvé que le langage du Duce manquait de la pondération qu'on est en droit de demander à ceux qui s'arrogent la prétention de parler au nom d'un Etat et d'un peuple.

Les nouvelles que les journaux nous ont portées hier au matin n'ont fait que me confirmer dans mes sentiments. *Le Corriere della Sera* (*quantum mutatis ab illo!*) portait une note qui n'était évidemment pas de la plume de M. Mussolini, mais était d'inspiration officieuse évidente...²

Il ne faut pas se faire des illusions: si le Grand Conseil fasciste décide, au début de décembre, que l'Italie, elle aussi, quitte la Société des Nations, celle-ci aura vécu... Le geste de l'Allemagne³ avait le caractère d'un défi et l'apparence d'un acte d'énergie; il pouvait, *à la rigueur*, être compris si non approuvé. L'idée de la *Gleichberechtigung* est à la base de la politique allemande. Or, le Gouvernement allemand pense

1. *Prononcé le 16 novembre devant le Conseil des Corporations. Cf. la lettre de Wagnière du même jour* (E 2300 Rom, Archiv-Nr. 33).

2. *Points de suspension dus à la plume de Motta, comme tous ceux qui apparaissent dans cette lettre.*

3. *En octobre 1933 l'Allemagne avait décidé de quitter la conférence du Désarmement et de se retirer de la SdN. Décision ratifiée le 12 novembre suivant, lors d'un plébiscite, par le peuple allemand.*

que cette Gleichberechtigung n'existe, à l'heure actuelle, à Genève, ni en fait ni en droit...

Mais le geste que l'Italie accomplirait, si elle l'accomplit vraiment, serait infiniment plus grave encore...

Pour tout homme impartial le coup mortel à la Société des Nations aurait été donné par M. Mussolini lui-même...

Les arguments de M. Mussolini contre la S.d.N. ne sont pas sérieux. Il faut se demander en quoi le Pacte à quatre⁴ avec le conciliabule des Grandes Puissances et les méthodes que celles-ci appliqueraient seraient meilleurs que le Pacte de la Société des Nations...

On sent dans les paroles de M. Mussolini l'amour propre blessé... et même un lointain écho de l'affaire de Corfou...⁵

Mais j'avoue que je ne suis pas trop surpris... Il y avait déjà plusieurs mois, peut-être plusieurs années que j'entrevois le danger... L'esprit de toutes les dictatures est l'esprit de la force et même de la violence. Le droit n'est pour elles qu'un des aspects de la force. La S.d.N. est, malgré tous ses défauts trop évidents mais inévitables, en définitive une grande institution libérale et démocratique. Comme telle elle s'oppose à tout ce qui touche de près ou de loin à l'absolutisme...

Je n'avais cependant pas cru que l'Italie aurait pu assumer devant l'histoire les responsabilités qu'elle semble vouloir braver... Ces quelques réflexions n'ont pour but que de vous informer de mon opinion. Si vous avez l'occasion de parler autour de vous de l'impression que la menace italienne produit en Suisse, vous êtes autorisé à dire que cette impression est *franchement mauvaise* et que les amis de l'Italie en sont consternés...⁶

4. Signé le 15 juillet 1933 par l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Cf. n^o 266, n. 2.

5. En août 1923, prenant comme prétexte l'assassinat d'un général italien en Grèce, la marine italienne occupe l'île de Corfou, La Grèce s'adresse alors à la SdN et l'Italie doit abandonner l'île.

6. Cf. aussi, en annexe au présent document, la lettre de Motta à Wagnière du 23 novembre 1933 (J.I.1.1/28).

ANNEXE

J'ai eu l'occasion, hier après-midi, à Genève (il y avait une réunion du Bureau de la Conférence pour le Désarmement⁷) de parler avec M. le marquis di Soragna qui représente l'Italie en l'absence de M. l'ambassadeur Aloisi, chef de cabinet de M. Mussolini.

Je lui ai déclaré que les menaces du Gouvernement italien et de sa presse à l'égard de la Société des Nations jetaient la consternation parmi tous les vrais amis de l'Italie et que, si ces menaces étaient suivies d'exécution, le monde entier aurait considéré M. Mussolini comme l'homme qui aurait donné le dernier coup – et mortel – à la grande institution de Genève...

J'ai prié M. di Soragna, qui doit, je crois, trouver prochainement M. Mussolini, de lui dire que personne n'est plus désolé que moi de cette attitude...

Je suis persuadé, en effet, que la responsabilité de M. Mussolini serait énorme et que l'Italie expierait un jour – lointain peut-être – ce crime moral...

7. Cf. aussi sur ce thème le n^o 368.

882

22 NOVEMBRE 1933

M. di Soragna m'a semblé partager personnellement mes idées. Il ne croit pas, pour le moment, que M. Mussolini décidera que l'Italie doit quitter la S.d.N.⁸. Il m'a promis de communiquer mon avis et mon sentiment à M. Mussolini lui-même et m'a d'ailleurs remercié cordialement.

La situation à Genève, quant à la Conférence du Désarmement, est très sombre. Personne ne sait où l'Europe s'achemine... On a de nouveau renvoyé la continuation à janvier... mais qu'arrivera-t-il dans l'intervalle?

8. Cf. la lettre de Wagnière à Motta du 25 novembre 1933:

/.../

... au Palais Chigi on affirme positivement que l'Italie n'entend pas sortir de la S.d.N. Il faut donc croire qu'il y aurait dans toutes ses attaques une manœuvre, j'allais dire une sorte de chantage, pour obtenir une réforme complète de la S.d.N. tendant à remplacer le Conseil actuel par un pacte à quatre, dans lequel l'Italie aurait la haute-main. /.../ (E 2300 Rom, Archiv-Nr. 33).